

Les allumettes

Autor(en): **A. D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 55

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Les Allumettes

Quelle belle invention que celle des allumettes. Créer à volonté du feu, quoi de plus simple, de plus commode ! Vraiment combien peu y songent ? J'ai connu le temps, dans mon enfance, où c'était impossible. Il y a quelque cinquante ans, si l'on voulait avoir du feu, il fallait le conserver sous la cendre, et pour le transmettre, pour allumer une lampe à huile, je voyais la grand'mère prendre dans un sabot ou dans un pot de longues bûches de paille ou de sapin souffrées que l'on allumait au charbon caché sous la cendre de l'âtre.

Au dehors de la maison, pour faire du feu, on n'avait que le briquet et l'amadou. On n'avait pas encore découvert les propriétés du phosphore frotté. C'était un plaisir de voir les hommes, qui, pour allumer leur pipe, tiraient de la poche de leur gilet, un briquet et de l'amadou. Celui-ci étant allumé, ils l'enfonçaient dans leur pipe répandant une odeur agréable.

Dans les maisons, à la campagne, le foyer c'était la famille, c'était tout. Pour éclairage on avait une petite lampe ovale ou rondelette; la mère y plaçait une mèche faite avec les fils de vieux bas usés. On y coulait un peu d'huile de navette et quand il s'agissait d'éclairer la chambre, on posait cette lampe sur un pied en bois ou bien sur une planchette fixée au mur. C'est sous cette pauvre lumière que les enfants préparaient leurs devoirs pour l'école du lendemain. Quand ce jour n'était pas suffisant, ils se plaçaient

devant l'âtre ou le fourneau et accroupis à terre, ils écrivaient leurs devoirs sur une planchette. Que diraient les petits gâtés de nos jours, s'ils devaient s'astreindre à ce supplice ?

En hiver, on se rassemblait à la cuisine autour de l'âtre où flambaient des bûches de sapin résineux. Les femmes filaient le chanvre ou le lin. Les hommes raccommodaient les instruments de culture ou fumaient leur pipe, mais la petite lampe était éteinte par économie.

Dans un grand nombre de maisons la veillée avait lieu au poêle. Pour éclairage on avait les *Fouentas*. C'étaient de petites excavations pratiquées dans le mur, comme on dirait une petite armoire. Une petite cheminée la faisait communiquer au dehors. Là on y faisait du feu entre-enu par des branchettes de sapin gras, ce qui donnait une belle flamme qui suffisait pour éclairer toute la chambre.

La lampe du temple ne devait jamais s'éteindre à Rome et l'histoire n'a pas oublié le service imposé sous peine de mort aux Vierges de Vesta d'entretenir ce feu jour et nuit.

Aujourd'hui les fouentas et les Vestales ont disparu. Une allumette les remplace, et les vierges du vingtième siècle peuvent laisser s'éteindre tous les feux, elles sont sûres de les rallumer par un simple geste.

Eh bien ! il n'y a pas longtemps que les allumettes ont été inventées et l'on sait combien elles ont été perfectionnées ! Allumettes suédoises, allumettes suisses, allumettes-hongroises, italiennes, etc. L'inventeur fut un élève du collège des Jésuites de Dôle, *Sauria*, en 1831, le camarade de Jules Grévy,

ceux que moi vous rencontrez M^{lle} de Verneuil, je vous en supplie, ma mère, ne lui cachez pas le bonheur qu'elle m'a donné en m'assurant de son souvenir. Dites-lui ma reconnaissance, puisque tout autre sentiment pour elle m'est désormais interdit. Adieu, mère, à elle et à vous, j'envoie le meilleur de mon cœur.

— Pauvre enfant !... combien il a souffert, combien il souffre encore, murmure-t-elle. Mais, grâce à Dieu, la lumière s'est faite, l'épreuve touche à sa fin !

Une fierté monte en elle ; oui, vraiment, nonobstant l'inégalité de la naissance et celle de la fortune, Gauthier est bien digne de celle qu'il aime. Il faut qu'il le sache bien vite ; à l'instant même elle prend la plume. Avec quelle précaution elle lui fait part de la bonne nouvelle... quelle infinie tendresse trahissent tous les mots qui se pressent sous sa plume !

Depuis longtemps, elle sait qu'elle n'oc-

le futur président de la République française. Il fut récompensé, pour son invention, de la gérance d'un bureau de tabac. L'Allemagne a produit l'inventeur des allumettes, *Kammerer*, du Württemberg, en 1832 et la Hongrie, *Tronig*, en 1833, morts tous deux dans la misère.

A. D.



Violon Brisé

(Suite et fin.)

IV

Beaucoup plus que noblesse, bonté oblige ! En dépit des appréhensions de Philomène, Mme Fayel n'eut pas le courage de blâmer la bonne action spontanée de sa fille ; elle jugea même qu'on ne pouvait s'arrêter en si beau chemin et abandonner au douloureux incertain de son sort l'enfant auquel la charité des habitants de Port-sur-Marne avait — par une quête fructueuse faite après la peu banale audition de la ballade de Colombe — assuré le pain de quelques jours.

L'aveu placé dans une maison de retraite où il coula doucement le peu de temps qui lui restait à vivre, la famille Fayel s'occupait de l'orphelin, non pas selon les usages de la bienfaisance vulgaire, qui trop souvent abaisse le pauvre au lieu de le relever, mais selon le principe de la vraie solidarité humaine, laquelle voit dans tout être qui souffre un frère malheureux.

Pour la généreuse Cécile, l'enfant si bra-

cupe plus la première place dans le cœur de son fils ; mais si elle en souffre, ce n'est pas un sentiment de mesquine jalousie ; car la tendresse des mères ne ressemble à aucune autre ! Faite d'obscur dévouement et d'absolue abnégation, discrètement elle s'efface, lorsque l'heure est venue de céder à une autre le droit de faire le bonheur de son enfant. Cette autre lui est si chère déjà, cette petite Chantal a pris son cœur depuis de si longues années, que la mère de Gauthier ne peut la séparer dans son affection.

Elle se prend à rêver pour ces deux enfants, d'un long, d'un heureux avenir ; d'un avenir d'où toutes les peines qui ont assombri son existence à elle seront écartées. Car s'il est indispensable de payer ici-bas son tribut à la souffrance, Gauthier s'en est largement acquitté ; il lui faut maintenant du bonheur.

Et tandis qu'en France sa mère et sa fiancée forment pour son bonheur les plus

Feuilleton du *Pays du dimanche* 53

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Mère bien-aimée, j'espère un peu vous revoir ici-bas ; mais si cette grande douceur m'est refusée, si je dois succomber à la fièvre qui me mine, consolez-vous et ne me plaignez pas trop. Dites-vous qu'en me rappelant à Lui, Dieu m'a été miséricordieux, car je sens que la vie loin d'elle ne serait pour moi qu'un long, qu'un intolérable martyre. Jusqu'ici j'ai lutté vainement, je ne puis plus. Cependant, j'ai foi en l'ultime récompense, car je sais que le Ciel est promis, non à la victoire, mais à l'effort.

Embrassez mille fois pour moi Denise, son mari, leur cher bébé. Et, si plus heu-